



CUMUNITÀ  
**D'AGGLUMERAZIONE**  
DI BASTIA

*Bureau du 2 février 2026*

**DÉLIBÉRATION DU BUREAU**  
**DE LA**  
**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE BASTIA**

**OBJET : Attribution du marché n°2025-034DTIST – Appareillage de l'aire de lavage du futur Centre Technique de la CAB**

**L'an Deux Mille vingt-six, le 2 février à 9H**, le Bureau de la Communauté d'Agglomération de Bastia s'est réuni dans les locaux de la Communauté d'Agglomération de Bastia, Port Toga, sous la présidence de Monsieur Louis POZZO DI BORGO.

**PRÉSENTS :**

Louis POZZO DI BORGO, Pierre SAVELLI, Marie-Hélène PADOVANI, Michel ROSSI, Gérard ROMITI, Jean-Louis MILANI, Serge LINALE, Jean-Charles LEONARDI

**ABSENTS :**

Emmanuelle de GENTILI, Michel SIMONPIETRI, Gilles SIMEONI, Leslie PELLEGRINI, Jean-Jacques PADOVANI

Nombre de membres composant le Bureau : 13

Nombre de membres en exercice : 13

Quorum : 7

Votants : 8

Pour : 8

Contre : -

Abstention : -

Monsieur Louis POZZO DI BORGO ouvre la séance.

**OBJET : Attribution du marché n°2025-034DTIST – Appareillage de l'aire de lavage du futur Centre Technique de la CAB**

Le Bureau de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de la Commande Publique entré en vigueur le 1<sup>er</sup> avril 2019 ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2B-2021-09-28-00002 du 28 septembre 2021 portant dernière modification des statuts de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Vu la délibération du Conseil Communautaire de la Communauté d'agglomération de Bastia en date du 24 juillet 2020, qui délègue certaines compétences au Bureau en matière de commande publique et notamment, en matière de fournitures et services :

La préparation, passation, exécution et règlement des marchés et accords-cadres d'un montant égal ou supérieur au seuil défini dans l'avis relatif aux seuils de procédure et à la liste des autorités publiques centrales en droit de la commande publique (216 000 € HT à ce jour) ;

Considérant la consultation lancée le 6 novembre 2025 sous forme de marché à procédure adaptée ouverte, pour l'attribution du marché public n°2025-034DTIST - Appareillage de l'aire de lavage du futur Centre Technique de la CAB, avec une date limite de réception des offres fixée au 12 décembre 2025 à 13h00 ;

Vu l'analyse des offres et le rapport établi par la Direction des Travaux, de l'Ingénierie et des Services Techniques de la Communauté d'Agglomération de Bastia et présenté ce jour au Bureau ;

Où l'exposé du Président et après en avoir délibéré ;

**APPROUVE (A l'unanimité)**

La procédure engagée pour l'attribution du marché public n°2025-034DTIST relatif à l'appareillage de l'aire de lavage du futur Centre Technique de la CAB ;

**ATTRIBUE**

Le marché n°2025-034DTIST - Appareillage de l'aire de lavage du futur Centre Technique de la CAB, à la SAS CAPEMBAL, sise 20290 BORGGO (SIRET n° 322 423 328 00036) pour un montant de 76 115 € HT ;

**AUTORISE**

Le Président à signer le marché correspondant, ainsi que tous documents se rapportant à ce dossier ;

**DIT**

Que les crédits sont prévus au budget de la Communauté d'Agglomération de Bastia, AP 3032 ;

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.



LE PRÉSIDENT

LOUIS POZZO DI BORGGO